

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## 1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne le marché de **travaux de requalification de la peupleraie communale d'Ecourt-Saint-Quentin.**

## 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

### 2.1. MAITRE D'OUVRAGE ET POUVOIR ADJUDICATEUR

Le maître d'ouvrage et pouvoir adjudicateur est :

**Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**  
Rue des Alpes  
Maison du Grand vannage  
62510 ARQUES  
Tél. : 03.91.92.02.03

Dont le représentant légal est **M. Pascal SAILLOT**, Président.

### 2.2. MAITRISE D'ŒUVRE

La mission de maîtrise d'œuvre est **également** assurée par la **Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**

Dont le représentant légal est **M. Pascal SAILLOT**, Président.

### 2.3. PROFIL D'ACHETEUR

Le dossier de consultation est téléchargeable sur : <https://www.e-marchespublics.com/>

### 2.4. DUREE DU MARCHE

La durée d'exécution du marché est fixée par l'entreprise dans son mémoire. Les délais ne pourront toutefois pas dépasser 3 mois.

### 2.5. DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution seront fixés par l'entreprise dans son mémoire, son planning et dans l'acte d'engagement.

Les travaux seront réalisés **entre octobre 2025 et mi-janvier 2026**. La durée des travaux est estimée à **2 mois** (hors préparation de chantier).

## 2.6. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Les travaux sont financés à **70% par l'Agence de l'Eau Artois Picardie** et à **30% par les Fonds européen de développement régional (FEDER)**.

Les prix sont actualisables par une formule paramétrique.

Tous les paiements se feront par virement administratif dans un délai global maximum de 30 jours.

## 3. EXAMEN DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE

### 3.1. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur retiendra l'offre la plus avantageuse à l'issue d'un classement.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse s'effectuera selon les critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre : 70%
- Montant de l'offre : 30%

## 4. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Date et heure de remise des offres

**Vendredi 5 juin 2026 à 12h00**

## 5. HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais sont du lundi au vendredi de 9h00 à 17H00.

## 6. VISITE SUR SITE

Il est prévu une visite obligatoire.

Pour les visites obligatoires, un rendez-vous doit être pris avec :

M. Anthony DUSAUTOIR

Tél : 06.79.90.50.87

[anthony.dusautoir@peche62.fr](mailto:anthony.dusautoir@peche62.fr)

## 7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la personne suivante :

- **M. Bastien HAMEL**, Maître d'ouvrage et maître d'œuvre, FDAAPPMA 62 – Rue des Alpes, 62510 ARQUES, Tél : 06.24.18.10.14, Mail : [bastien.hamel@peche62.fr](mailto:bastien.hamel@peche62.fr)